

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

52503

Déclaration de Maladie : N° P19-0019910

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 09394

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Ben Abdellah Yousef Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/11/2019

Nom et prénom du malade : Infectieuse Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Infectieuse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données à caractère personnel.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

20 DEC. 2020

ACCUEIL

Le : 21/12/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5/11/2020	C			Dr. SANHAJI Bachida Médecin chef du Centre Diagnostique SIDI KHAIR Hôpital SIDI HASSAN

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie EL ARABI Mme H.T. EL ARABI Bd. Abdellatif Ben Kaddour Tél. 022-58-54-38	5/11/20	1129,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSES - RADILOGIE ANJA 50 Bd. Aïn Taourirt Casablanca Tél. 0522 47 49 49 - 0522 47 52 52	05/11/2020	B: 76601 PVT	2245,99 D.Y

AUXILIAIRES MEDICAUX

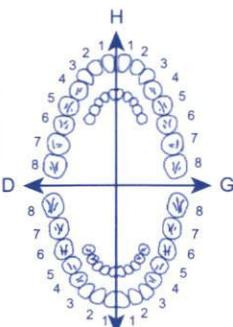
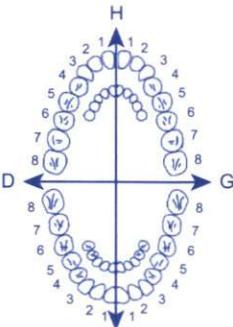
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				
				
INPE 0910	O.D.F	PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	Coefficient DES TRAVAUX
			H 25533412 21433552 00000000 00000000	
			D 00000000 00000000 35533411 11433553	
			B	
			[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CARDIOASPIRINE
100 mg

Respecter les doses prescrites

PPV 400H90 EXP 08/2023
LOT 001

ZINASKIN®

PPV 400H90 EXP 08/2023
LOT 001

Ordonnance

Casablanca, 05/11/2020



Xarelto® 10 mg / 10 cpr
Rivaroxaban
P.P.V. : 347,00 DH
Bayer S.A.

6 118 001 090648

Xarelto® 10 mg / 10 cpr
Rivaroxaban
P.P.V. : 347,00 DH
Bayer S.A.

6 118 001 090648

PPV: 79DH70
PER: 12/22
LOT: 12958

PPV: 79DH70
PER: 12/22
LOT: 12958

xx20 x3 Azix 500

1cp 1j pdt 10j

347,00DH Xarelto 10mg

1cp 1j pdt 15j.

27,70 Cardioaspirine

40,90 1cp 1j à midi pdt 1 mois.

Zinaskin
1cp 21j pdt 1 mois.

Cardioaspirine 100 mg/30cpr
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118 001 090280

BOUCHAIB REDDAD et Bd.OUED SEBBOU - Casa
Tél.: 05 22 90 76 56. Fax : 05 22 89 05 54

Cardioaspirine 100 mg/30cpr
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118 001 090280



PARACETAMOL

500 mg



15.32 VIT C
27.70

Vita C1000®

PPV 150H30
EXP 09/2023
LOT 08031 33

8. V.
1000

1 cap 2 x 1 j p 1 mois

CARDIO ASPIR

100 mg

ZENITH Pharma
AMM N°171/16 DMP/21/NNPR

6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

Respecter les doses prescrite



ZENITH Pharma
AMM N°171/16 DMP/21/NNPR

6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

Vita C1000®

PPV 270H70
EXP 11/2022
LOT 99036 5

8. V.
Bon 200.00

du à repr

1 mois

Doliprane 500 8. V.

10.30 x 2

Vitamine D3 B.O.N.® 200 000 UI/1 ml
فيتامين D3 ب ون 200 000 وحدة دولية/1 مل

ep 3 x 3

Vita C1000®

PPV 150H30
EXP 09/2023
LOT 08031 33

Dr. A. El Kachid
Médecin Chef
du Centre Diagnostique
Sidi El Khadir
Hôpital El Hassani
Sidi El Hassani
Hôpital El Hassani

Pharmacie EL ANADEL
Mme H.T. EL ARAKI
Bd. Abdellatif Ben Kaddour
Tél.: 022-36-54-38

ZINASKIN®
(Sulfate de zinc)

10.30
PPV 100H30
PER 12/22
LOT 12805

Vitamine D3 B.O.N.® 200 000 UI/1 ml
فيتامين D3 ب ون 200 000 وحدة دولية/1 مل

Xarelto® 10 mg
Comprimés Pelliculés
Rivaroxaban
10 Comprimés Pelliculés



Xarelto® 10 mg
Comprimés Pelliculés
Rivaroxaban
10 Comprimés Pelliculés

AZIX® 500 mg
Azithromycine

Vitamine D3 B.O.N.® 200 000 UI/1 ml
فيتامين D3 ب ون 200 000 وحدة دولية/1 مل

500 mg

Ordonnance

Casablanca, 05/11/2005

M^{me} Benaddou Idrissi
Youssef.

Great - G à g. - Ionogramme
complet - CPK - LDH - T60
TGP - Troponine - Ferritinémie
Uret - clairance de la créatinine
CT - HbC - LDL - TG
MFS + pg

LABORATOIRE D'ANALYSES
50 Bd. Ain Témouchent - Casablanca
Tél. 0522 47 48 49 - 0522 47 52 52

TP - CRP



Dr. SANHAJI Rachida
Médecin Chef
du Centre Diagnostique
Midi El Khadir
Hôpital El Massani

Prélèvement du : 05-11-2020
 au labo à 08:54
Demande N° : 201105123
 Edition : 05-11-2020

M BEN ADDOU IDRISI Youssef
 Prescripteur :

HEMATO-CYTOLOGIE

HEMOGRAMME (Automate : Sysmex XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe et de l'état physiologique du patient(e)"

Hématies :

Hémoglobine :	5,33	M/mm ³	(4,30-5,76)
Hématocrite :	15,5	g/dL	(13,5-17,2)
VGM :	46,9	%	(39,5-50,5)
TCMH :	88	fL	(80-99)
CCMH :	29	pg	(27-34)
	33,0	g/dL	(31,0-37,0)

Leucocytes :

4 370 /mm³ (3 900-10 200)

Polynucléaires Neutrophiles :

44,6 %
 Soit: 1 949 /mm³ (2 000-7 500)

Lymphocytes :

36,6 %
 Soit: 1 599 /mm³ (>1 000)

Monocytes :

17,8 %
 Soit: 778 /mm³ (100-1 100)

Polynucléaires Eosinophiles :

0,5 %
 Soit: 22 /mm³ (0-600)

Polynucléaires Basophiles :

0,5 %
 Soit: 22 /mm³ (0-100)

Blastes :

0 %

Plaquettes :

187 000 /mm³ (150 000-370 000)

VPM :

11 fL (7-11)

VITESSE DE SEDIMENTATION

VS 1ère heure

(Méthode de Westergreen)

Age du patient(e)

19 mm

50 ans

Valeur de référence VS 1ère heure: Homme (VS < âge/2), Femme [VS < (âge+10)/2]

Page : 1/4

La Qualité est notre souci permanent

50, Boulevard Aïn Taoujitate, Racine (prolongement clinique Badr) - Casablanca - Maroc
 Tél : 05 22 47 49 49 / 47 52 52 - Fax : 05 22 48 66 00 - E-mail : laboratoireltr@gmail.com
 INPE : 093061422 Patente : 35652203 IF : 18744872 ICE : 001547834000059 CNSS : 5413323

HEMOSTASE

TCA patient (Technique chronométrique - STAGO)	26,0	sec.
TCA témoin	30,0	sec.
TCA Ratio (patient / témoin)	0,87	(<1,20)
Taux de prothrombine (Technique coagulométrique - Sysmex)	100	%
I.N.R "International Normalised Ratio"	1,00	

Commentaire: changement de technique depuis le 03/08/2020

Si patient sous traitement anticoagulant:

Indications	Valeur I.N.R
Prévention récidives thromboses veineuses	2 < INR < 3
Prévention thromboses artérielles et sur prothèses valvulaires	2,5 < INR < 4
Risque hémorragique	INR > 5

A savoir :

Certains aliments riches en Vitamine K peuvent diminuer l'action du médicament :

Choux, choux fleurs, brocolis, avocats, tomates, épinards, salade, chocolat etc.

La consommation sans excès de ces aliments est à repartir de façon équilibrée dans l'alimentation afin de ne pas perturber l'action du médicament.

Certains médicaments sont formellement contre-indiqués :

Aspirine, anti-inflammatoires non stéroïdiens etc.

D-Dimères (2ème génération) (Technique immunoenzymatique ELFA - Vidas)	260	ng/ml	(<500)
--	-----	-------	--------

En association avec un score de probabilité clinique non élevée (faible ou moyenne), un résultat normal (<500ng/mL) permet d'exclure une thrombose veineuse profonde (TVP) et une embolie pulmonaire (EP) avec une haute sensibilité.

BIOCHIMIE SANGUINE

Protéine C-réactive (CRP) (Immunoturbidimétrie HS - Roche)	16,16	mg/L	(<5,00)
Sodium (Na) (Potentiométrie indirecte ISE - Roche)	139	mmol/L	(135-145)

La Qualité est notre souci permanent

Code : 201105123

M BEN ADDOU IDRISI Youssef

Potassium (K) (Potentiométrie indirecte ISE - Roche)	4,49	mmol/L	(3,50-5,10)
Chlore (Cl) (Potentiométrie indirecte ISE - Roche)	101	mmol/L	(98-107)
Bicarbonates (Réserve Alcaline) (Dosage enzymatique - Roche)	25	mmol/L	(22-29)
Calcium (Arsenazo III - Roche)	94	mg/L	(84-102)
	2,35	mmol/L	(2,10-2,55)
Protéines totales (Dosage colorimétrique - Roche)	72	g/L	(60-80)
Urée (Dosage enzymatique - Roche)	0,31	g/L	(0,10-0,50)
	5,16	mmol/L	(1,67-8,33)
Créatinine (Méthode Jaffé compensée - Roche)	8,8	mg/L	(5,0-13,0)
	77,9	μmol/L	(44,3-115,1)

CLAIRANCE DE LA CREATININE ESTIMÉE (formule MDRD)

(MDRD =Modification of Diet in Renal Disease)

Clairance de la créatinine (Clairance estimée pour un patient caucasien)	98	mL/min
--	----	--------

Interprétation des résultats selon les recommandations HAS de septembre 2002 :

- Pas d'insuffisance rénale : > ou = 60 mL/min
- Insuffisance rénale modérée : 30 – 60 mL/min
- Insuffisance rénale sévère : 15 – 30 mL/min
- Insuffisance rénale terminale : < à 15 mL/min

Glycémie à jeun (Hexokinase G6PD-H - Roche)	0,79	g/L	(0,70-1,10)
	4,38	mmol/L	(3,89-6,11)

Intolérance au glucose : 1,10 à 1,26 g/L soit 6,11 à 6,99 mmol/L à confirmer par une HGPO 2h après charge de 75 g
Diabète : sup à 1,26 g/L soit 6,99 mmol/L dosage répété à deux reprises à 6 mois d'intervalle.

Cholestérol total (Technique enzymatique - Roche)	2,13	g/l	(1,30-2,00)
	5,51	mmol/L	(3,36-5,17)

Triglycérides (Technique enzymatique - Roche)	0,78	g/L	(0,35-1,50)
	0,89	mmol/L	(0,40-1,71)

HDL-Cholestérol (Technique directe enzymatique - Roche)	0,51	g/L	(>0,40)
	1,32	mmol/L	(>1,03)

Ref : 201105123

M BEN ADDOU IDRISI Youssef

LDL-Cholestérol (Calculé selon la formule de Friedwald)	1,46 g/L 3,78 mmol/L	(<1,55) (<4,01)
Transaminases GPT (ALAT) (Technique enzymatique à 37°, Roche)	13 UI/L	(10-40)
Transaminases GOT (ASAT) (Technique enzymatique à 37°, Roche)	27 UI/L	(10-38)
Créatine Phosphokinase CPK (Dosage enzymatique - Roche)	78 UI/L	(20-200)
Lactate-déshydrogénase (LDH) (Technique enzymatique IFCC - Roche)	168 UI/L	(<225)
Ferritine (Technique ECLIA - Roche)	239,1 ng/mL	(30,0-400,0)

MARQUEURS CARDIAQUES

Troponine Ic (Technique ECLIA - Roche)	<0,10 ng/mL	(<0,30)
--	-------------	---------

Interprétation :

Seuil décisionnel selon les recommandations ACC/ESC et IFCC :
entre 0,16 et 0,30 zone d'imprécision
> 0,30 (CV 10%) Infarctus du myocarde

NB: Toute valeur de Troponine < 0.30 ng/ml associée à un ECG négatif et à une douleur thoracique de moins de 6 heures doit être confirmée par un second prélèvement 4 heures plus tard pour exclure un diagnostic d'IDM.

Demande validée biologiquement par :
LABORATOIRE TOUZANI RACINE
50 Bd. Aïn Taoujoute - Casablanca
Tél. 0522 47 49 49 - 0522 47 52 52

La Qualité est notre souci permanent



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DELEGATION D'ARRONDISSEMENT
HAY HASSANI
CHP HAY HASSANI

Ordonnance

Casablanca, 08/11/2020

M^{er} Benaddou Idriss
Youssef.

M T.D M Thérapeute



Ang, Bd.BOUCHAIB REDDAD et Bd.OUED SEBBOU - Casablanca
Tél.: 05 22 90 76 56. Fax : 05 22 89 05 54



Casablanca, le 11/11/2020

Facture N° 5083

Nom patient : **BEN ADDOU IDRISI YOUSSEF**

Examen(s) réalisé(s) :
SCANNER THORACIQUE

Montant : **mille cinq cents (1500 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
MILLE CINQ CENTS DH

REGLEMENT : ESPECES

*CENTRE RADILOGIE ANFA
5. Rue Ali Abderrazak
CASABLANCA
Tél: 94.97.97 + Port 94.97.99*

Dr Othmane TOUZANI

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Bactériologie
Virologie Clinique - Immunologie - Parasitologie - Mycologie
Biologie de la Reproduction (Université Marseille)
Qualité en Biologie Médicale (Université Bordeaux)

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille deux cent quarante-neuf dirham
quatre-vingt-dix-neuf centimes

LABORATOIRE TOUZANI RACINE
50 Bd. Aïn Taoujتate - Casablanca
Tél: 0522 47 49 49 - 0522 47 52 52



La Qualité est notre souci permanent

50, Boulevard Aïn Taoujتate, Racine (prolongement clinique Badr) - Casablanca - Maroc
Tél : 05 22 47 49 49 / 47 52 52 - Fax : 05 22 48 66 00 - E-mail : laboratoireltr@gmail.com
INPE : 093061422 Patente : 35652203 IF : 18744872 ICE : 001547834000059 CNSS : 5413323

FACTURE N° : 201105123

Casablanca le 05-11-2020

INPE :



093061422

M Youssef BEN ADDOU IDRISI

Date de l'examen : 05-11-2020

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E25	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80	B
0111	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0120	Ionogramme complet(Na, K, Cl, Prot, RA, Ca)	B160	B
0134	Triglycérides	B60	B
0138	CPK	B100	B
0142	LDH	B50	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0149	Troponine	B250	B
0154	Ferritine	B250	B
0182	Urée	B30	B
0205	Clearances de la créatinine	B50	-
0216	Numération formule	B80	B
0223	VS	B30	B
0235	D-DIMERES	B200	B
0236	Taux de prothrombine	B40	B
0239	Temps de céphaline: TCK	B40	B
0370	CRP	B100	B

Total des B : 1660

TOTAL DOSSIER : 2249.99 DH

LABORATOIRE TOUZANI RACINE
 50 Bd. Aïn Taoujte - Casablanca
 Tél. 0522 47 49 49 / 47 52 52

La Qualité est notre souci permanent

Docteur Jawad EL AOUD

Ancien Interne en Titre des Hôpitaux de Montpellier
Spécialiste en Radiodiagnostic et Imagerie Médicale
D.E.S de Radiologie
Membre de la Société Française de Radiologie
Docteur d'Etat en Médecine



مركز أنفا للفحص بالأشعة
CENTRE RADILOGIE ANFA

Casablanca, le 11/11/2020

Patient : BEN ADDOU IDRISI YOUSSEF

SCANNER THORACIQUE

Mon cher confrère,

Veuillez trouver ci-dessous le compte rendu de l'examen pratiqué dans notre centre.

Examen réalisé sur appareil scanner multibarettes Brightspeed G.E.

Indication :

PCR négative au Covid-19.

Technique :

Acquisitions hélicoïdales en coupes millimétriques (Low dose) balayant le thorax sans injection du produit de contraste.

Résultats :

Pas d'anomalie parenchymateuse focalisée.

Pas de syndrome de condensation alvéolaire ni d'image en verre dépoli.

Silhouette cardiaque de morphologie normale.

Pas d'adénomégalie médiastinale.

Pas d'épanchement liquide ou gazeux de la plèvre.

Sur les coupes sous-diaphragmatiques, présence d'une formation kystique rénale gauche.

Conclusion :

Scanner thoracique strictement normal.

CO-RADS 1.

Étendue des lésions parenchymateuses:

<10% : Minime
50-75% : Sévère

10-25% : Modérée
>75% : Critique.

25-50% : Importante

NB : Pour enregistrer le fichier image sur le disque dur : clic droit sur le nom du patient figurant sur le tableau et exporter JPG puis enregistrer dans un dossier.

Merci de votre confiance

Docteur Jawad EL AOUD

CENTRE RADILOGIE ANFA
5, Rue Ali Abderrazak
CASABLANCA
Tél: 94.97.97 + Fax: 94.97.99